

qui joint à une grande connoissance de la langue hébraïque, une force de raisonnement qui mérite assurément l'attention de Mr. Kennicott. On nous avoit assuré que c'étoit un ouvrage de Mr. Paquet, mais ce faisant ne l'avoue pas & il nous a assuré qu'il n'y avoit aucune part.

—————

Traité du pain béni, ou l'Eglise catholique justifiée sur l'usage du pain béni; ouvrage polémique, historique & moral. Par le R. P. Nicolas Collin, docteur en théologie, chanoine-régulier de l'étroite observance des Prémontrés ancien prieur de Rengéval. A Paris chez Demonville 1777.

Les moindres pratiques de l'Eglise catholique sont respectables aux yeux du fidèle; les cérémonies sont l'expression de la croyance, & lorsque des erreurs nouvelles s'élevent contre la foi antique, elles sont révoquées autant par ce que l'on fait dans l'Eglise que par ce qu'on y croit. On ne sauroit donc conserver avec trop de soin la vraie notion des usages qui constituent le culte cérémoniel. Mr. Collin déjà connu par son *traité du signe de la croix* * éclaircit les difficultés qui s'agitent parmi les catholiques sur l'origine & l'institution du pain béni, sur son antiquité &c., & s'engage dans des discussions intéressantes touchant l'ancienne discipline & divers points d'érudition ecclésiastique.

* Voyez
le journal
du 1. Nov.
1775 p. 651.